

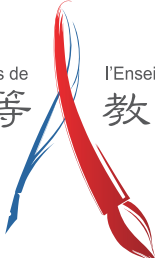
LES DOSSIERS

numéro 4 - CAMPUSFRANCE - octobre 2010

CHINE



Forum Franco-Chinois de
中法高等
l'Enseignement Supérieur
教育论坛



22 octobre 2010
Shanghai
Université de Tongji

2010年10月22日
上海
同济大学



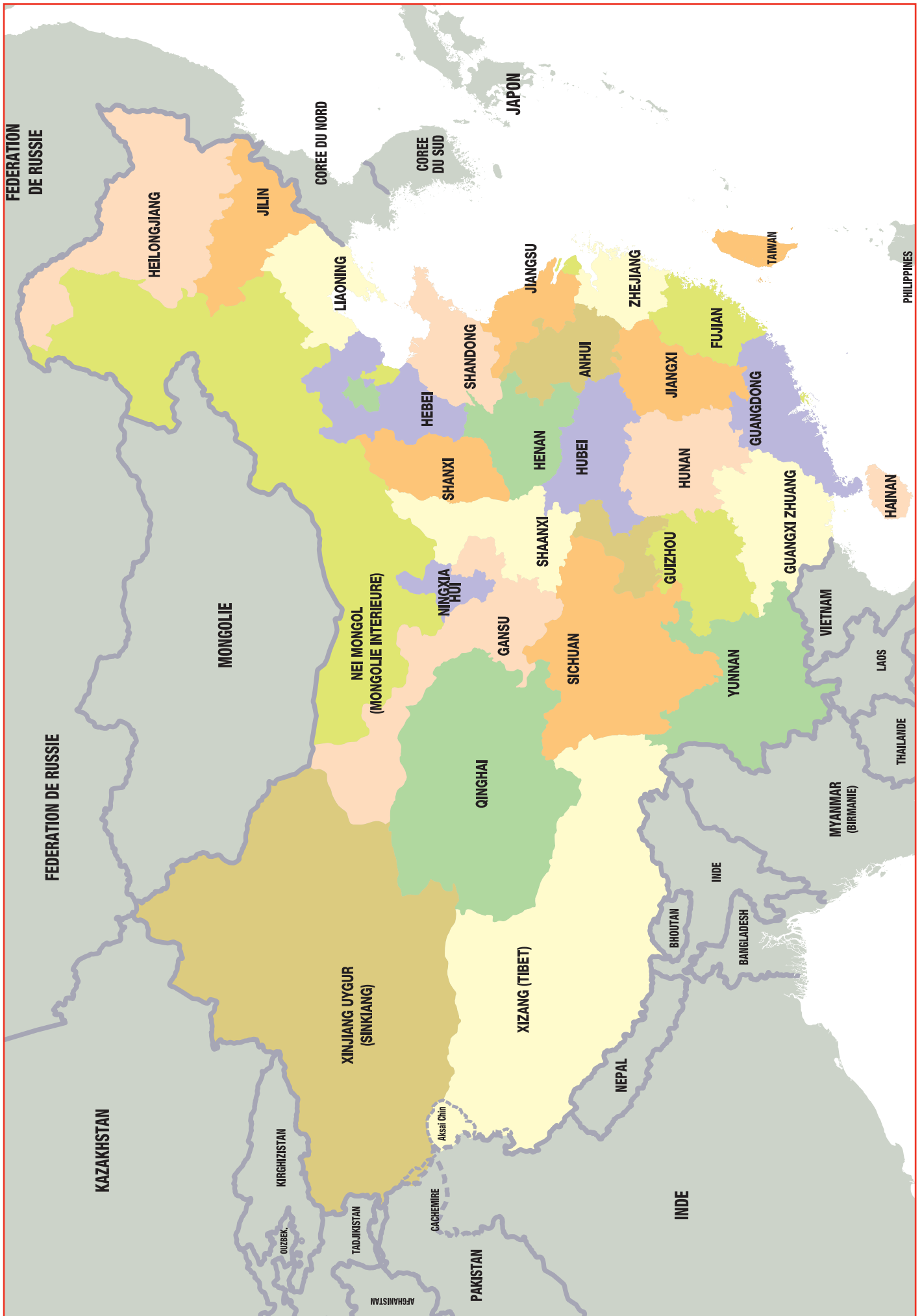
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ambassade de France
en Chine

CAMPUS
FRANCE



campusfrance.org



SOMMAIRE

CHINE



PARTIE 1

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CHINOIS

page 04

- 1 La Chine, un pays phare dans le domaine de l'enseignement supérieur
- 2 L'enseignement supérieur chinois et l'ouverture internationale

PARTIE 2

LES ACTEURS ÉTRANGERS DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE EN CHINE

page 08

- 1 Les Etats-Unis, en position de leader
- 2 Le Royaume-Uni, une approche de "marché"
- 3 L'Allemagne, une stratégie du "tout qualitatif"

PARTIE 3

LA FRANCE, UN DISPOSITIF D'ATTRACTIVITÉ ADAPTÉ AUX ENJEUX

page 11

- 1 La mobilité chinoise vers la France
- 2 La coopération universitaire franco-chinoise
- 3 Un dispositif "sur mesure"

PARTIE 4

PERSPECTIVES

page 19

- 1 L'amélioration du parcours de réussite des étudiants chinois : le catalogue Chine
- 2 Le développement de la mobilité encadrée et des relations institutionnelles

ANNEXES

page 20

- Annexe 1 Système d'enseignement supérieur chinois
- Annexe 2 Bilan du Programme 211 pour la période des 9^e et 10^e plans quinquennaux (1996-2005)

PARTIE 1

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CHINOIS

1. La Chine, un pays phare dans le domaine de l'enseignement supérieur¹

Données socio-économiques et démographiques

La Chine compte aujourd'hui 240 millions de jeunes en âge scolaire sur une population de 1,3 milliard d'habitants.

Pour resituer ces données dans un contexte plus large, il est nécessaire de souligner que la population scolaire chinoise représente 20% des habitants de la planète en âge d'étudier et que le gouvernement chinois ne consacre encore par an qu'un peu plus de 3% de son PIB à l'éducation, un chiffre se situant au-dessous de la moyenne de 4% dans les pays en voie de développement.

La population étudiante

L'enseignement supérieur a fait un bond quantitatif spectaculaire depuis les mesures d'élargissement des taux d'admission à l'université en 1999. En 2008, la Chine a pris la première place mondiale avec près de 27 millions d'étudiants inscrits dans l'un des 2 663 établissements

d'enseignement supérieur (y compris les établissements pour adultes). L'examen national d'entrée à l'université (*Gaokao*) a admis cette même année 23,3% d'une classe d'âge, soit une hausse de 0,3% par rapport à 2007 et le double par rapport à 1999.

En 2009, 10,2 millions de jeunes chinois se sont présentés aux épreuves (ils étaient 10,5 millions en 2008, 10,1 millions en 2007, 9,5 millions en 2006 et 8 millions en 2005). Ce flux considérable contribue à mettre sous tension le système d'enseignement supérieur et maintient une forte sélectivité à l'entrée des universités : le taux national d'admission d'environ 60,6% en 2002 est passé à 57% en 2005.

Le nombre d'étudiants chinois en licence longue (*benke*) ne cesse d'augmenter. En 2007, 10,24 millions d'étudiants étaient inscrits en *benke* dans 740 universités ; 1,99 millions ont obtenu leur diplôme.

Les concours d'entrée en Master et en Doctorat sont sélectifs. En 2008, 386 700 des 2 millions de titulaires d'une Licence ont été admis en Master ; 59 800 des 301 100 titulaires d'un Master ont été admis en Doctorat.

Evolution de la population étudiante chinoise de 2000 à 2008

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Total des étudiants chinois	7 364 111	9 398 581	12 143 723	15 186 217	18 090 814	20 601 219	23 360 535	25 346 279	26 691 696
Etudiants chinois en mobilité internationale	153 598 ^a	175 743 ^a	231 383	315 668	365 718	405 807	407 808	421 433	440 883
Pourcentage	2,1%	1,9%	1,9%	2,1%	2,0%	2,0%	1,7%	1,7%	1,7%

^a Estimation ISU (Institut statistique de l'UNESCO) - Source : UNESCO

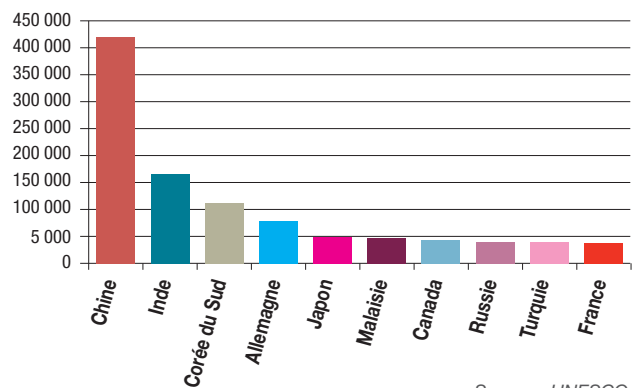
Les principaux pays d'accueil des étudiants chinois

Avec plus de 400 000 étudiants en mobilité dans le monde, la Chine est de loin le premier pays au monde pour la mobilité sortante.

Pour la première fois, en 2008-2009, les étudiants chinois sont la deuxième population d'étudiants étrangers en France, avec 27 100 jeunes inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur.

Selon l'UNESCO, la France est, en 2008, à la 7^e place des pays d'accueil des étudiants chinois, après les Etats-Unis, le Japon, l'Australie, le Royaume-Uni, la Corée du Sud et l'Allemagne². Cependant, en 2000, la France accueillait 14% des étudiants chinois en mobilité, elle n'en accueille plus que 5% en 2008³.

Les 10 premiers pays d'origine des étudiants internationaux en 2008



¹ Source : Ambassade de France en Chine.

² Selon l'Ambassade de France en Chine, qui a réalisé une enquête auprès des autres postes diplomatiques sur le nombre de visas accordés en 2010, la France serait placée en 9^e position des pays d'accueil des étudiants chinois, après les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la Corée du Sud, le Canada, le Japon, Singapour et la Nouvelle-Zélande.

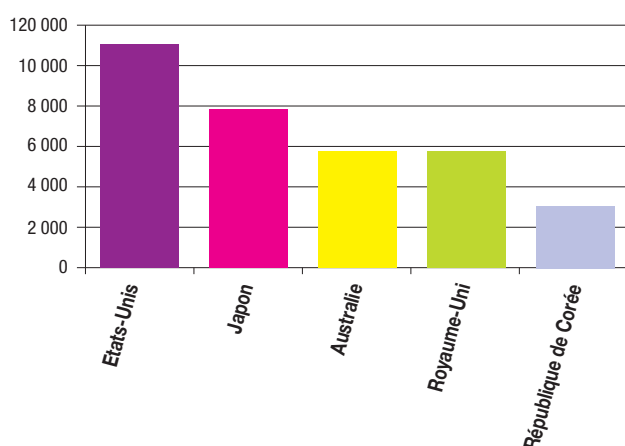
³ A signaler que les Etats-Unis, par la voix de leur Président, lors de sa première visite officielle en Chine en novembre 2009, ont déclaré vouloir accueillir 100 000 jeunes Chinois de plus par an.

Origine des étudiants étrangers en France en 2008-2009

	2007-2008	2008-2009	% du total	% de progression
Total	260 500	266 400	100%	2,3%
Maroc	29 299	30 300	11,4%	3,4%
Chine	20 160	27 100	10,2%	34,4%
Algérie	21 641	20 800	7,8%	-3,9%
Tunisie	10 386	12 821	4,8%	23,4%
Sénégal	9 399	9 623	3,6%	2,4%

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN- MESR DEPP

Les 5 principaux pays d'accueil des étudiants chinois en 2007-2008



Source : UNESCO

2. L'enseignement supérieur chinois et l'ouverture à l'international⁴

Evolution de l'enseignement supérieur chinois

Depuis la promulgation de la loi sur l'éducation en 1995 et de la loi sur l'enseignement supérieur en 1998, l'enseignement supérieur chinois a connu de nombreuses réformes et de profondes mutations.

• Massification de l'enseignement supérieur

Depuis les mesures d'élargissement des taux d'admission à l'université en 1999, le nombre d'étudiants a été multiplié par 4 et est passé de 7 millions en 2000 à 27 millions en 2008.

23% d'une classe d'âge accède à l'enseignement supérieur ; l'objectif affiché du gouvernement chinois est d'arriver à 45% en 2020.

• Etablissements d'enseignement supérieur et qualité des enseignements

On distingue 3 niveaux d'établissements :

- 100 universités de rang national, qui proposent des formations de niveau Doctorat ;

- 300 universités de province proposant des formations de niveau Master ;
- 700 universités municipales proposant des formations de niveau Licence.

La qualité de l'enseignement supérieur est très inégale en Chine. Si les "universités 211"⁵ dépendant directement du Ministère chinois de l'Education ont des formations de qualité, il en va différemment des établissements dépendant des provinces ou des municipalités. Dans les *Minban* (établissements privés), la qualité de l'enseignement est plus aléatoire encore. Il est significatif que l'une des trois priorités éducatives du gouvernement chinois dans le cadre du 11^e plan quinquennal (2006-2010) concerne l'amélioration de la qualité des universités, et notamment des meilleures d'entre elles, pour les amener au niveau des universités occidentales.

• Autonomisation des établissements

Depuis 1999, les pouvoirs publics chinois supervisent les établissements d'enseignement supérieur au niveau de l'ensemble du système et non plus à l'échelle des universités à titre individuel. Ces mesures sont vues par le gouvernement chinois comme une nécessité de proposer un dispositif adéquat à la modernisation du pays dans un environnement de concurrence internationale. Cela a entraîné une redistribution du financement des universités : le financement public n'est généralement pas supérieur à 40% alors même que les frais d'inscription sont encore bas.

Ces bouleversements ont entraîné un certain nombre de tensions. Outre un taux d'endettement important et une difficulté à recruter des enseignants face à l'augmentation spectaculaire des effectifs d'étudiants, les universités chinoises ont peu évolué sur le plan pédagogique et encore moins sur celui de l'adaptation au marché du travail. En 2009, près de 32% des titulaires d'une licence longue n'ont pas trouvé d'emploi au sortir de l'université. La rémunération de ceux qui trouvent à s'employer ne dépasse pas 1800 yuans (environ 200 euros) par mois en moyenne. Plus de 150 000 titulaires d'un Master n'ont pu accéder au Doctorat.

⁴ Source : Ambassade de France en Chine.

⁵ Voir annexe 2, page 21.

Ouverture internationale

Dans ce contexte de réformes et de tensions, la mobilité internationale joue un rôle prépondérant dans le parcours d'un étudiant chinois.

• Une mobilité diplômante

De nombreux étudiants chinois cherchent en effet à quitter leur pays pour effectuer des études à l'étranger, soit au terme de leur diplôme universitaire par désir d'obtenir une meilleure qualification ou un diplôme dont l'accès leur est refusé en Chine (Master, Doctorat), soit dès la fin de leurs études secondaires parce qu'ils estiment leur université d'affectation incapable de leur offrir un diplôme "monnayable" sur le marché de l'emploi.

Depuis 2009, on observe également une tendance à la baisse des inscriptions au *Gaokao*, l'examen d'entrée à l'université (10,5 millions en 2008, 10,2 millions en 2009, 9,5 millions en 2010). De plus en plus de lycéens préfèrent désormais postuler directement pour des universités étrangères qui ne requièrent pas de résultat au *Gaokao*, et de nombreuses familles tendent à comparer défavorablement le système éducatif chinois avec celui des autres pays.

80% des étudiants chinois affichent ainsi leur désir d'études à l'étranger. La mobilité des étudiants chinois est donc avant tout une mobilité diplômante. Les flux d'étudiants chinois partant à l'étranger sont ainsi passés de moins de 20 000 en 1999 à environ 227 000 en 2009.

Par ailleurs, cette internationalisation est aussi visible au niveau des universités qui ont depuis plusieurs années développé leur coopération à l'international. Cette internationalisation prend la forme d'échanges d'étudiants, de signatures d'accords avec des universités étrangères, d'appel à l'ingénierie pédagogique étrangère, de recrutement d'enseignants chinois diplômés à l'étranger, d'ouverture de cours en anglais ou de formation comprenant une forte dimension internationale. Dans ce contexte, le rôle des enseignants et des chercheurs chinois de retour de l'étranger est souvent important dans le rapprochement avec les universités étrangères.

• Le classement des universités chinoises

Le classement des universités joue un rôle prépondérant dans le paysage universitaire chinois et pour les étudiants pour lesquels le prestige de l'université est déterminant dans leurs parcours académique et, plus tard, professionnel.

Depuis 2003, l'université chinoise *Jiaotong* note et classe également ses concurrents étrangers. Contrairement à l'accueil réservé en France au classement de Shanghai, celui-ci est peu, voire pas du tout, utilisé en Chine qui lui préfère d'autres classements :

- **Classement 2009 de la China Academy of Management Science (CAMS)**

La *China Academy of Management Science* (CAMS) de Pékin publie chaque année depuis 1987 son classement des 100 meilleures universités chinoises.

Les critères retenus dans le classement effectué par la CAMS reposent sur la formation des étudiants

(formation d'étudiants, formation d'aspirants-chercheurs et spécialités de *Benke*) et sur la recherche et les études entreprises par l'établissement (recherche, recherche scientifique et recherche en sciences humaines). En tête du classement figurent l'Université Tsinghua (Pékin, sciences et technologies) et l'Université de Pékin (pluridisciplinaire).

- **Classement 2009 du Concordia University Alumni Association (CUAA)**

La *Concordia University Alumni Association* (CUAA) est à l'origine une plateforme internet créée en 2001 et dédiée au suivi des anciens étudiants chinois. Depuis 2002, la CUAA travaille également sur l'évaluation et le classement des universités chinoises. Ce classement a été réalisé à partir de l'évaluation de la formation et de la recherche académique et consiste à mesurer la contribution des universités dans ces deux domaines. Il tient compte non seulement du statut et des performances actuelles des établissements mais également de leurs réalisations passées et présentes.

- **Classement 2009 de l'Université de Wuhan**

En 2009, le Centre de Recherche pour l'Évaluation de la science chinoise de l'Université de Wuhan a publié son évaluation des universités chinoises en introduisant deux critères importants dans l'élaboration de son classement. En effet, s'agissant du classement des universités de 1^{er} rang, le rayonnement sur internet est un nouveau critère pouvant compter jusqu'à 50% du critère de notoriété de l'université.

Le concept d'université d'excellence a également été introduit dans l'évaluation des établissements, prenant en compte le nombre d'experts, les disciplines, les réalisations, la rentabilité et la bonne gestion des universités. Ne peuvent figurer parmi les universités d'excellence que les universités dites de 1^{er} rang de recherche. Parmi les 1 924 établissements d'enseignement supérieur généraux, seules les premières vingt universités du classement ont reçu le titre d'université d'excellence.

• Les agences intermédiaires en Chine : un relais essentiel, à utiliser à bon escient

Les classes moyennes et supérieures chinoises investissent dans la formation de leurs enfants et 92% des étudiants qui poursuivent des études à l'étranger se financent eux-mêmes. Les systèmes d'enseignement supérieur étrangers (et notamment français) peuvent cependant leur sembler opaques. Les agences intermédiaires jouent alors un rôle central et se positionnent comme un relais incontournable pour tous les étudiants partant à l'étranger, en apportant un service de conseil et d'appui aux différentes étapes, de l'inscription à la demande de visa et la recherche de logement. 400 agences, sur environ 1 000 existantes, sont accréditées par le Ministère de l'Éducation chinois.

Ces agences peuvent être un partenaire utile (les anglo-saxons utilisent leur service) mais il faut savoir s'en servir à bon escient. Elles ont une vocation de promotion et non de sélection et ne doivent pas se substituer aux établissements dans le recrutement, la délivrance de préinscriptions et le suivi de l'étudiant à son arrivée en France.

Sur les 1 000 agences existantes répertoriées en Chine, seules quatre sont des organismes agréés par le Ministère de l'Education chinois :

- *Dongfang International Center for Education Exchange* ;
- *China Center for International Educational Exchange (CCIEE)* ;
- *Chivast Education International* ;
- *China Education Service Center (CESC)*.

- **Dongfang International Center for Education Exchange (Dongfang International)**

Dongfang International est une agence chinoise établie en 2000 par le *China Scholarship Council (CSC)*. Elle a pour mission de promouvoir les échanges et la coopération académique internationale. Le CSC, créé en 1996, est une organisation du Ministère de l'Education chinois ayant pour objectif d'apporter une assistance financière d'une part aux étudiants chinois souhaitant poursuivre leurs études supérieures à l'étranger et, d'autre part, aux étudiants étrangers désireux de suivre des études en Chine.

Dongfang International se charge ainsi de la gestion d'une partie des boursiers du gouvernement chinois, elle informe les étudiants chinois en autofinancement sur les possibilités d'études à l'étranger et organise des séances de formations, des conférences et des salons internationaux de l'enseignement supérieur.

L'agence maintient des accords de partenariats avec plus de 300 établissements dans près de 20 pays et traite plus de 1 000 dossiers d'étudiants chaque année grâce à ses 12 bureaux en Chine.

- **China Center for International Educational Exchange (CCIEE)**

Le CCIEE est une agence appartenant au *China Education Association for International Exchange (CEAIE)*, organisme à but non lucratif affilié au Ministère de l'Education chinois et en charge d'encourager la coopération universitaire entre la Chine et les pays étrangers. Le CCIEE a pour mission principale de renforcer les échanges académiques entre les étudiants chinois et les étudiants étrangers. Il met également en place des séjours courts de formation à l'étranger et organise des salons internationaux de l'éducation, tel que le *China International Education Exhibition Tour (CIEET)*.

- **Chivast Education International (Chivast)**

L'agence *Chivast* est spécialisée dans la reconnaissance des diplômes étrangers, dans la traduction des documents et le suivi des dossiers des étudiants. Elle informe les étudiants chinois sur les possibilités d'études à l'étranger, les oriente à leur retour et encourage les échanges universitaires.

Chivast dépend du *Chinese Service Center for Scholarly Exchange (CSCSE)*, organisation du Ministère de l'Education en charge de la reconnaissance des diplômes et de la vérification des données académiques internationales. Le CSCSE travaille avec plus de 20 pays dont le Canada, l'Australie, la France, le Japon, l'Espagne et la Russie.

- **China Education Service Center (CESC)**

Créé en 1984 et reconnu par le Ministère de l'Education chinois, le CESC propose ses services aux étudiants chinois qui souhaitent effectuer des études à l'étranger. Le CESC encourage d'autre part la coopération et les échanges entre les établissements et les représentants chinois et étrangers dans le but d'internationaliser l'enseignement chinois. Elle joue ainsi un rôle d'information et met en place des séances de formations et des réseaux académiques.

Une vingtaine d'écoles et une soixantaine d'universités françaises sont partenaires du CESC. Depuis sa création en 1984, l'agence a offert ses services à plus de 100 000 étudiants.

Depuis 2010, la France sur le modèle de nos partenaires anglo-saxons, souhaite développer les partenariats avec quelques agences intermédiaires. Une convention de partenariat a ainsi été signée avec l'agence du CSC, *Dongfang International Center for Educational Exchange (Dongfang International)* et Egide pour l'accueil et l'hébergement d'étudiants chinois en France (pour en savoir plus : www.egide.asso.fr).

- **Le China Scholarship Council**

Il s'agit d'une institution sans but lucratif affiliée au Ministère de l'Education chinois qui n'est pas vraiment une agence intermédiaire. C'est avant tout une antenne du ministère avec un objectif politique de formation d'étudiants à l'étranger. A ce titre, il est responsable de la sélection des étudiants, de l'attribution des bourses (commission nationale chinoise des bourses) aux étudiants chinois qui se rendent à l'étranger et aux étudiants internationaux qui viennent étudier en Chine, de l'organisation et du management de leurs séjours (pour en savoir plus : www.csc.edu.cn).

• **La mobilité entrante en Chine**

	2006	2007	2008	Evolution
Etudiants internationaux en chine	36 386	42 138	51 038	40%

Source : UNESCO

Le nombre d'étudiants étrangers en Chine a augmenté de 40% entre 2006 et 2008. Cette importante évolution s'explique notamment par la croissance économique rapide de la Chine et par la volonté du gouvernement d'augmenter le nombre d'étudiants étrangers y compris par l'octroi de bourses. En témoigne l'augmentation de 6,4% du nombre total de boursiers entre 2007 et 2008, soit 6 831 boursiers de plus⁶.

Les étudiants en mobilité entrante en Chine sont essentiellement issus d'Asie (83%), d'Europe (8%) et des Amériques (6%). A noter plus précisément que les Etats-Unis (5%) viennent en 3^e position dans les cinq premiers pays d'origine, après la Corée du Sud (46%), le Japon (16%) et avant le Vietnam et l'Indonésie (4% chacun)⁷.

⁶ Source : China Scholarship Council, Annual Report 2008, <http://en.csc.edu.cn/uploads/20091014104613465.pdf>

⁷ Source : Ministère de l'Education de la République populaire de Chine, http://www.moe.edu.cn/english/international_3.htm (chiffres établis en 2000).

PARTIE 2

LES ACTEURS ETRANGERS DE LA MOBILITE ETUDIANTE

1. Les Etats-Unis, en position de leader^a

Les Etats-Unis se positionnent en 2008 au premier rang des pays d'accueil pour les étudiants chinois.

Il y avait 98 235 étudiants de nationalité chinoise en cours d'études aux Etats-Unis en 2008-2009. Les étudiants chinois en cours d'études aux Etats-Unis représentent aujourd'hui la deuxième population étudiante étrangère après leurs homologues indiens (103 260 étudiants). Les jeunes chinois comptent pour 14,6% du total des étudiants étrangers aux Etats-Unis, contre seulement 8,7% en 1995-1996 (leur nombre était alors de 39 613).

En termes de "flux", les Etats-Unis sont passés de 45 000 à 60 000 visas étudiants délivrés de 2007 à 2009. En 2009, le nombre d'étudiants chinois en cours d'études aux Etats-Unis a enregistré une progression de 21% en un an. Le nombre d'étudiants chinois accueillis aux Etats-Unis a progressé de manière régulière depuis 1995, à l'exception de l'année 2002-2003 lorsque la plupart des programmes d'échanges et de coopération avec la Chine ont été suspendus en raison de l'épidémie de SRAS.

En termes de niveau académique, la répartition des étudiants chinois par niveau d'études aux Etats-Unis se répartit comme suit :

- 26,7% *undergraduate* ;
- 58,5% *graduate students* ;
- 6,4% "others" (non renseigné) ;
- 8,4% *Optional Practical Training* (OPT).

A noter que près de 18% des étudiants chinois inscrits aux Etats-Unis suivent le niveau Doctorat. Bien que la majorité des étudiants soient de niveau graduate, la tendance est à l'augmentation d'étudiants chinois *undergraduate* aux Etats-Unis.

Pour des raisons historiques, la Chine n'a envoyé aucun étudiant aux Etats-Unis entre les années 1950 et les années 1975. Au cours des années 1980, le nombre d'étudiants chinois a progressé de manière significative, si bien que la Chine a devancé Taïwan comme premier pays d'origine d'étudiants étrangers vers les Etats-Unis. La Chine a conservé cette première place entre 1988 et 1995, avant que le Japon ne lui succède. En 1998, la Chine s'est de nouveau hissée au premier rang et a conservé cette position jusqu'en 2002, lorsque l'Inde a pris la première place du classement, qu'elle conserve encore aujourd'hui.

Origine des étudiants étrangers aux Etats-Unis en 2008-2009

	2007-2008	2008-2009	% du total	% de progression
Total	623 805	671 616	100%	7,7%
Inde	94 563	103 260	15,4%	9,3%
Chine	81 127	98 235	14,6%	21,1%
Corée du Sud	69 124	75 065	11,2%	8,6%
Canada	29 051	29 697	4,4%	2,0%
Japon	33 974	29 264	4,4%	-13,9%
Taiwan	29 001	28 065	4,2%	-3,2%
Mexico	14 850	14 850	2,2%	0,1%
Turquie	12 030	13 263	2,0%	10,2%
Vietnam	8 769	12 823	1,9%	46,2%
Arabie Saoudite	9 873	12 661	1,9%	28,2%

Source : Open Doors Report 2009, Institute of International Education

^a Source : "Open Doors Report on International Educational Exchange" publié par l'Institute of International Education avec l'appui du U.S. Department of State's Bureau of Educational and Cultural Affairs.

2. Le Royaume-Uni, une approche de “marché”⁹

Selon l'UNESCO, le Royaume-Uni se positionne, en 2008, au quatrième rang des pays d'accueil des étudiants chinois¹⁰, après les Etats-Unis, le Japon et l'Australie¹¹. Mais les étudiants chinois sont les étudiants étrangers les plus nombreux au Royaume-Uni.

Il y avait près de 75 000 étudiants de nationalité chinoise en cours d'études au Royaume-Uni en 2008-2009, parmi lesquels 4 976 nouveaux étudiants chinois inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur britanniques à la rentrée 2008.

En termes de “flux”, le Royaume-Uni est passé de 25 000 à 30 000 visas étudiants délivrés de 2007 à 2009. La tendance de janvier à août 2009 faisait état d'une progression de 17% en un an.

La politique du Royaume-Uni en matière de mobilité étudiante chinoise repose sur une approche de “marché”, les frais de scolarité élevés des universités britanniques, différenciés pour les étudiants étrangers, contribuant à l'économie nationale. Outre le rayonnement “naturel” des grandes universités britanniques, la politique d'attractivité du Royaume-Uni repose sur une forte implication des établissements d'enseignement supérieur en matière de recrutement d'étudiants chinois, ainsi que sur une collaboration étroite et généralisée avec les principales agences officielles chinoises. Ainsi, seulement 20% des étudiants chinois obtiennent leur visa sans passer par une agence. A noter également l'engagement des autorités britanniques de donner à chaque diplômé de niveau Master ou Doctorat un visa de travail d'un an sur le territoire britannique une fois leur diplôme obtenu.

Origine des étudiants étrangers au Royaume-Uni en 2008-2009

	2007-08	2008-09	% du total	% de progression
Total	229 640	251 310	100,0%	9,4%
Chine	45 355	47 035	18,7%	3,7%
Inde	25 905	34 065	13,6%	31,5%
Nigeria	11 785	14 380	5,7%	22,0%
Etats-Unis	13 905	14 345	5,7%	3,2%
Malaisie	11 730	12 695	5,1%	8,3%
Pakistan	9 305	9 610	3,8%	3,3%
Hong Kong	9 700	9 600	3,8%	-1,0%
Canada	5 005	5 350	2,1%	6,9%
Taiwan	5 615	5 235	2,1%	6,8%
Arabie Saoudite	3 535	5 205	2,1%	47,2%

Source : International Unit, British Council

Rôle du British Council



Le British Council pour sa part assure un rôle relativement limité de conseil et d'appui logistique en faveur des établissements britanniques en matière de promotion. Il peut à leur demande, organiser des sessions ponctuelles d'évaluation linguistique. Il anime par ailleurs en Chine un réseau d'anciens étudiants actif depuis près de huit ans qui compte à ce jour 18 000 membres.

⁹ Sources : Ambassade de France en Chine, British Council.

¹⁰ Selon l'Ambassade de France en Chine, qui a réalisé une enquête auprès des autres postes diplomatiques sur le nombre de visas accordés en 2010, la France serait placée en 9^e position des pays d'accueil des étudiants chinois, après les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la Corée du Sud, le Canada, le Japon, Singapour et la Nouvelle-Zélande.

¹¹ Le gouvernement fédéral et les structures d'enseignement australiens mènent une politique de recrutement très volontariste en Chine et s'appuient sur les agences intermédiaires chinoises. En 2008, 51 600 étudiants chinois étaient inscrits dans l'enseignement supérieur en Australie et représentaient, 43% de la totalité des étudiants étrangers. Source : Ambassade de France en Australie.

3. L'Allemagne, la stratégie du "tout qualitatif"¹²

Origine des étudiants étrangers en Allemagne en 2008-2009

Pays d'origine	Nombre	% du nombre total d'étudiants étrangers
Total	177 852	100%
Chine	25 479	10,9%
Turquie	21 404	9,2%
Pologne	13 028	5,6%
Russie	11 847	5,1%
Bulgarie	10 504	4,5%

Source : DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst)

La politique de l'Allemagne en matière de mobilité étudiante chinoise se distingue par une stratégie "tout qualitatif" adoptée de façon isolée au milieu des années 2000, en fermant les universités allemandes aux étudiants en-deçà du niveau Master. Les conditions minimales de recrutement fixées par l'Allemagne sont l'obtention du *Gaokao* et la validation de trois semestres d'études au sein d'un établissement chinois, cette durée étant ramenée à un semestre pour les étudiants émanant d'universités d'excellence du Programme 211. Le recrutement s'effectue au niveau Licence (*Benke*) minimum soit 4 ans d'études supérieures en Chine.

En termes de "flux", environ 4000 étudiants chinois partent étudier en Allemagne chaque année. En "stock", après une stagnation de trois à quatre ans, le nombre d'étudiants en cours d'études en Allemagne a amorcé une remontée en 2006 pour s'établir aujourd'hui autour de 25 000 étudiants chinois. L'Allemagne n'a pas été épargnée par la diminution mondiale du nombre de départs d'étudiants chinois à l'étranger, entre 2003 et 2005. D'une manière générale, les universités allemandes déplorent une baisse de la qualité des étudiants chinois recrutés depuis les années 1990 (insuffisances linguistique et académique).

Les organismes allemand en charge de la coopération universitaire : DAAD et APS

En Chine, le DAAD (*Deutscher Akademischer Austauschdienst*), implanté depuis 1994, compte 11 collaborateurs à Pékin et dispose de trois Centres d'information à Shanghai, à Canton et à Hongkong qui comptent chacun deux collaborateurs. Le DAAD s'appuie aussi sur le réseau des lecteurs d'allemand.

Pour sa part, l'APS (*Akademische Prüfstelle*) est une agence dédiée (cofinancée par l'Ambassade d'Allemagne en Chine et le DAAD) en charge de la procédure pré-consulaire.

Implantée à Pékin, l'APS compte 13 collaborateurs et utilise les services du centre national d'examens chinois. Sa création en 2001 répondait au grand

nombre de faux documents présentés par les étudiants chinois souhaitant partir étudier en Allemagne (près de 70%). Aujourd'hui, le certificat de l'APS est obligatoire pour l'inscription dans une université allemande. Le test de langue allemande pour l'enseignement supérieur (DSA ou DSH, *Deutsche Sprachprüfung für den Hochschulzugang*) n'est pas une condition de délivrance du visa, les étudiants chinois ayant la possibilité de le passer à leur arrivée en Allemagne. L'Allemagne a adopté une logique de responsabilisation des établissements qui accueillent des étudiants chinois à travers un système de certification par le DAAD des Masters qui passent par la sélection APS en Chine ou qui proposent des *packages* d'intégration. Un concours national doté d'une subvention du DAAD récompense le meilleur *package d'accueil* (niveaux Master et Doctorat).

Les actions de promotion menées par le DAAD prennent plusieurs formes :

- participation aux salons éducatifs nationaux et régionaux ainsi qu'aux ateliers de recrutement au niveau doctoral (avec une mobilisation des universités allemandes pour les salons nationaux) ;
- journée de promotion et conférences d'informations sur l'enseignement supérieur allemand dans les universités chinoises ;
- campagne de promotion via des publicités (magazines et internet) ;
- édition et distribution de brochures en chinois.

Le DAAD ne coopère pas avec les agences intermédiaires chinoises.

Pour la Chine, l'Allemagne ne propose des bourses complètes qu'au niveau Doctorat. Les bourses sont ciblées en priorité sur les programmes de coopération intégrés (sélection en Chine par des professeurs des universités concernées). Ce dispositif a permis une augmentation de 30% des candidatures à ces programmes.

Il n'existe pas de dispositif intégré spécifique à la Chine ni de réseaux d'anciens étudiants chinois mais une base de données globale sur les anciens étudiants d'Allemagne est accessible aux différentes associations d' alumni du pays. Cette base de données regroupe les coordonnées de 4 500 anciens étudiants chinois.



Une campagne du DAAD

¹² Sources : DAAD Pékin et Ambassade de France en Chine.

PARTIE 3

LA FRANCE, UN DISPOSITIF D'ATTRACTIVITE ADAPTE AUX ENJEUX

1. La mobilité étudiante chinoise vers la France¹³

L'attractivité du système d'enseignement supérieur français reste forte en Chine et la France reste l'une des premières destinations non anglophones pour les études à l'étranger.

La mobilité étudiante chinoise vers la France est diverse ;

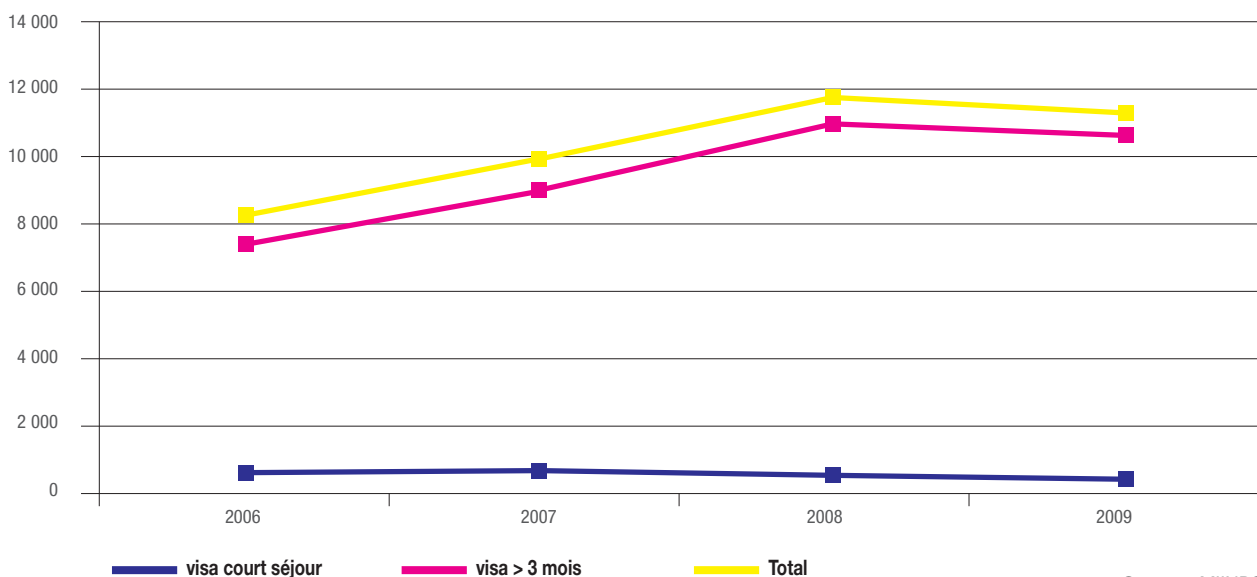
- un cinquième relève de la mobilité encadrée dans le cadre d'échanges inter-universitaires bilatéraux. La sélection des étudiants est assurée conjointement par les établissements chinois et français. L'accueil en France est placé sous la responsabilité des établissements français ;
- les quatre cinquièmes de la mobilité étudiante chinoise en France demeurent le fruit de démarches individuelles. Tous les projets académiques sont évalués par les Espaces CampusFrance à procédure CEF en Chine qui constituent un guichet unique pour ces étudiants. Mais le recrutement, en amont, et l'accueil en France, en aval, sont très souvent le résultat de l'action d'agences intermédiaires. Si les agences en Chine font l'objet d'une accréditation du Ministère chinois de l'Education, leur relai en France est constitué d'un réseau d'officines relativement opaque proposant deux types de services : la recherche, auprès d'universités françaises, de préinscriptions conditionnelles en spécialité (nécessaires à l'instruction du dossier pré-consulaire) ; l'accueil et l'hébergement des étudiants chinois à leur arrivée en France.

Dans près de 90% des cas, l'entrée en spécialité est précédée d'un à trois semestres d'apprentissage de FLE (Français Langue Etrangère), dans un centre spécialisé en France. Compte tenu de cette spécificité, les Espaces CampusFrance à procédure CEF en Chine évaluent les parcours académiques des étudiants sur présentation de préinscriptions anticipées en spécialité. Celles-ci, le plus souvent conditionnelles (c'est à dire sans validation d'une commission pédagogique), ne constituent en rien un engagement de l'établissement et alimentent une population importante d'étudiants "flottants", à la recherche d'une inscription réelle en spécialité à l'issue de leur année de FLE. En dépit de ce constat largement partagé, rien ne permet aujourd'hui à un étudiant non francophone en mobilité individuelle de solliciter, directement auprès d'une université, une préinscription anticipée "ferme" en spécialité. Le recours à des intermédiaires et la pratique des préinscriptions conditionnelles est donc largement alimenté par une incapacité à offrir ce service individuel de préinscription (voir également la partie Perspectives).

Nombre de visas délivrés par la France aux étudiants chinois

En 2009, 10 734 étudiants chinois ont obtenu un avis favorable et se sont vu délivrer un visa de plus de trois mois et 562 étudiants un visa de court séjour. On constate aujourd'hui une stabilisation des procédures CEF¹⁴ par rapport à 2008.

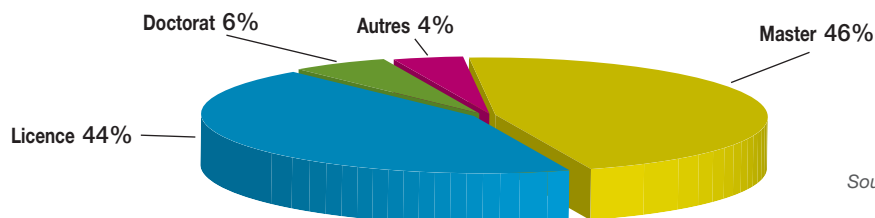
Evolution du nombre de visas délivrés aux étudiants chinois (Hong Kong inclus)



¹³ Source : Ambassade de France en Chine.

¹⁴ Dans une trentaine de pays, l'obtention d'un visa n'est possible qu'après avoir suivi une procédure pré-consulaire obligatoire (procédure CEF).

Diplômes envisagés en France (sur la base des visas "long séjour" délivrés en 2007)



Source : CampusFrance Chine

Evolution de la population chinoise en mobilité vers la France

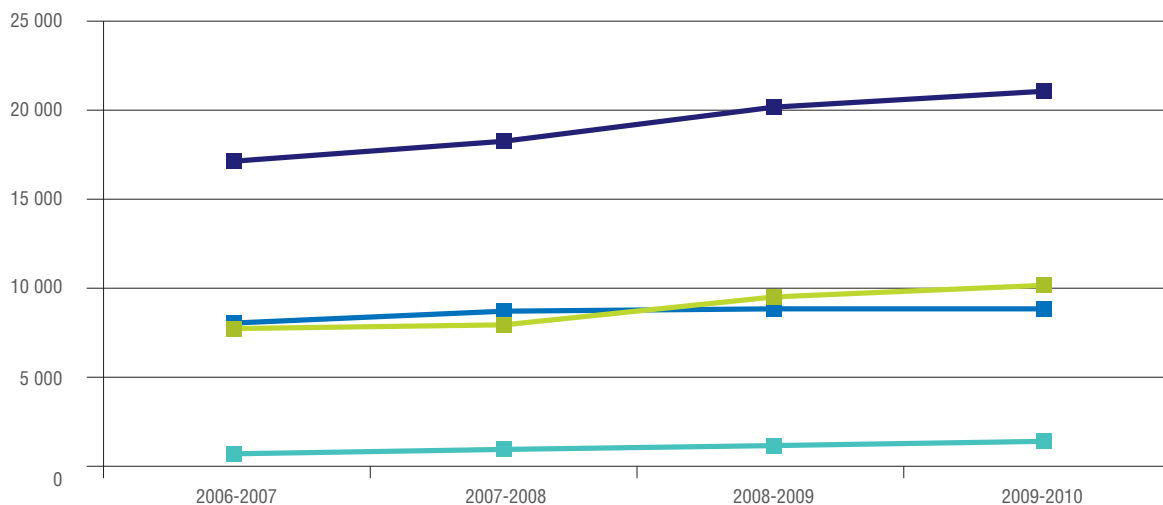
Le nombre d'étudiants chinois accueillis en France a été multiplié par dix, au cours des dix dernières années. La France a accueilli en 2009 un peu plus de 10 000 nouveaux étudiants chinois, alors qu'elle en accueillait en 2005 environ la moitié. Le nombre d'étudiants chinois en cours d'études en France s'élève aujourd'hui à environ 25 000, tous établissements confondus. Les étudiants chinois représentent aujourd'hui la 2^e population d'étudiants étrangers après le Maroc. Selon l'UNESCO, en termes de "flux", la France se positionne en Chine au 7^e rang des destinations d'études (après les Etats Unis, le Japon, l'Australie, le

Royaume-Uni, la Corée du Sud et l'Allemagne)¹⁵. En termes d'image, la France se classe cependant en 3^e position des destinations envisagées par les étudiants chinois après les Etats-Unis et le Royaume-Uni.¹⁶

Evolution des effectifs chinois en France par niveau depuis 2006 (dans les universités)

En université, la répartition par niveaux est relativement stable depuis 2006, les étudiants chinois s'inscrivant majoritairement au niveau Licence (49% des étudiants chinois inscrits à l'université) et au niveau Master (46%). Cependant, le niveau Doctorat augmente régulièrement et connaît, depuis 2006, un pourcentage de progression de 68%.

Evolution des effectifs chinois en France par niveau depuis 2006 (dans les universités)



	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Etudiants chinois en France	17 176	18 278	20 160	21 038
L	7 929	8 135	9 676	10 319
M	8 236	8 890	9 019	9 019
D	1 011	1 253	1 465	1 700

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN- MESR DEPP

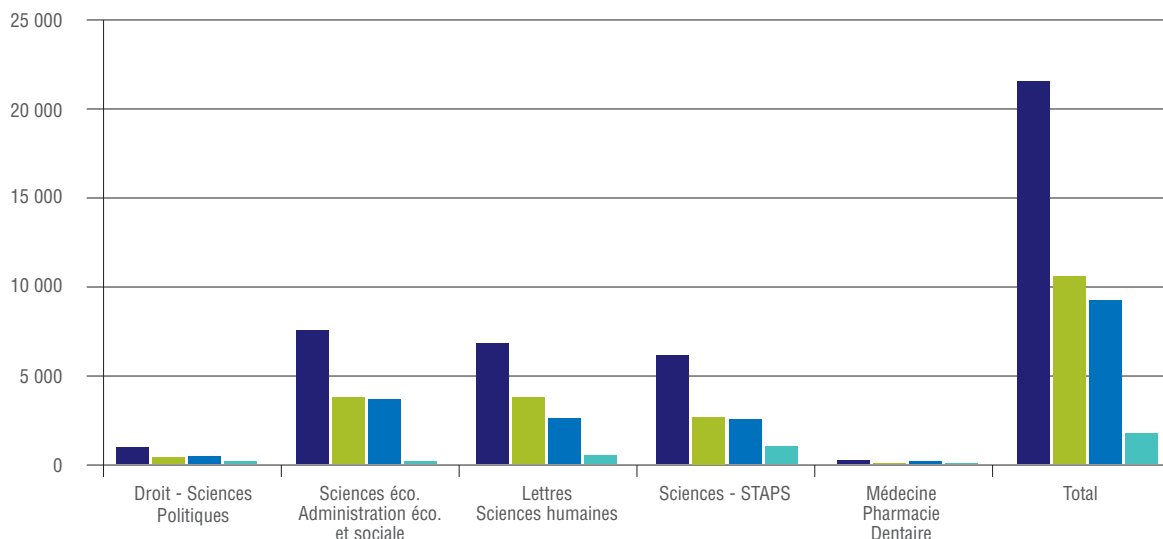
¹⁵ Selon l'Ambassade de France en Chine, qui a réalisé une enquête auprès des autres postes diplomatiques sur le nombre de visas accordés en 2010, la France serait placée en 9^e position des pays d'accueil des étudiants chinois, après les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la Corée du Sud, le Canada, le Japon, Singapour et la Nouvelle-Zélande.

¹⁶ Source : Ambassade de France en Chine.

Répartition par discipline et par niveau en 2009-2010 (dans les universités)

En termes de domaine d'études, les étudiants en universités se répartissent en 2009-2010 à 35% en sciences économiques-administration économique et sociale, 32% en lettres et sciences humaines, 28% en sciences, 4% en droit-sciences politiques et 1% en médecine-pharmacie-dentaire.

Répartition par disciplines et par niveau en 2009-2010 (dans les universités)



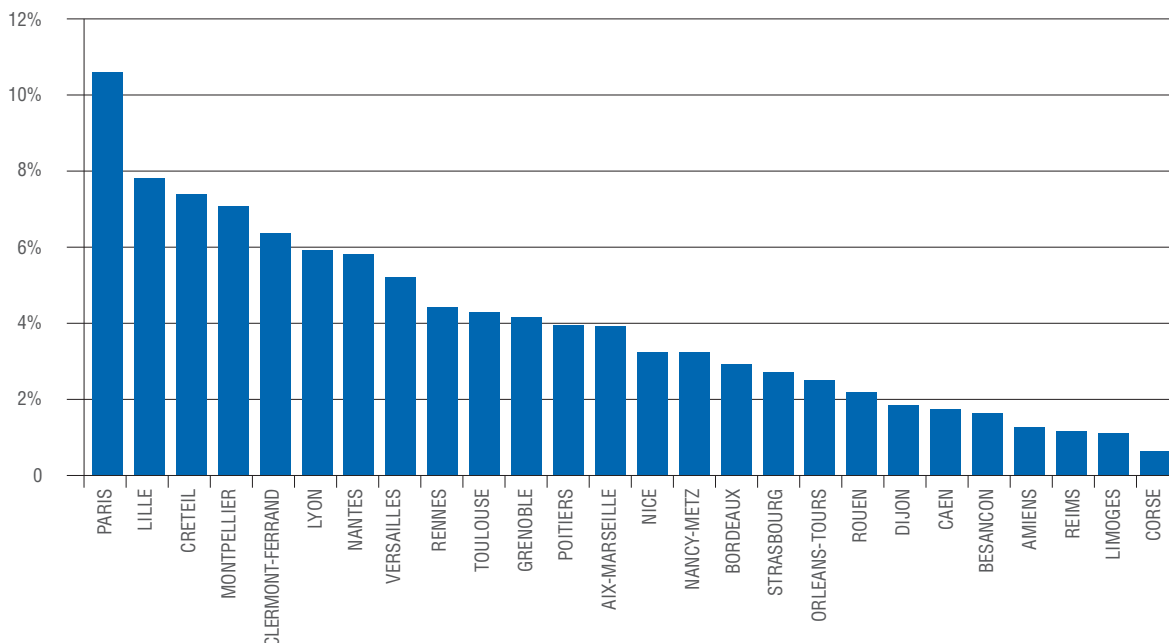
	Droit - Sciences Politiques	Sciences éco. Administration éco. et sociale	Lettres Sciences humaines	Sciences - STAPS	Médecine Pharmacie Dentaire	Total
Total	898	7 346	6 633	5 953	208	21 038
L	344	3 666	3 680	2 586	43	10 319
M	425	3 527	2 502	2 426	139	9 019
D	129	153	451	941	26	1 700

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN- MESR DEPP

Répartition par académie (dans les universités)

Le plus grand nombre d'étudiants chinois suit des études supérieures dans l'académie de Paris, puis dans celle de Lille, de Créteil et de Montpellier. Les trois académies de l'Île-de-France accueillent toutefois 23% des étudiants chinois.

Répartition des étudiants chinois par académie en 2009-2010 (dans les universités)



Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN- MESR DEPP (les académies accueillant moins de 10 étudiants ne sont pas citées)



Répartition par type d'établissements

Les étudiants chinois en France choisissent massivement de poursuivre leurs études à l'université qui offre une formation de qualité et financièrement accessible.

Pour mémoire, 92% des étudiants chinois en France financent eux-mêmes leurs études (non boursiers).

Répartition par type d'établissements en 2008-2009

Formations	Universités (formations générales et de santé)	IUT	Grands établissements	IUFM	Formations d'ingénieurs	CPGE	STS et assimilés	Écoles de commerce, gestion et comptabilité	Écoles supérieures artistiques et culturelles	Autres écoles de spécialités diverses	Total d'étudiants chinois
Asie hors Moyen-Orient	68,3%	3,6%	2,7%	0,0%	5,5%	0,5%	0,8%	6,1%	5,4%	7,2%	47 333
dont Chine	69,1%	4,0%	1,5%	0%	7,1%	0,5%	0,5%	6,6%	3,6%	7,1%	27 112

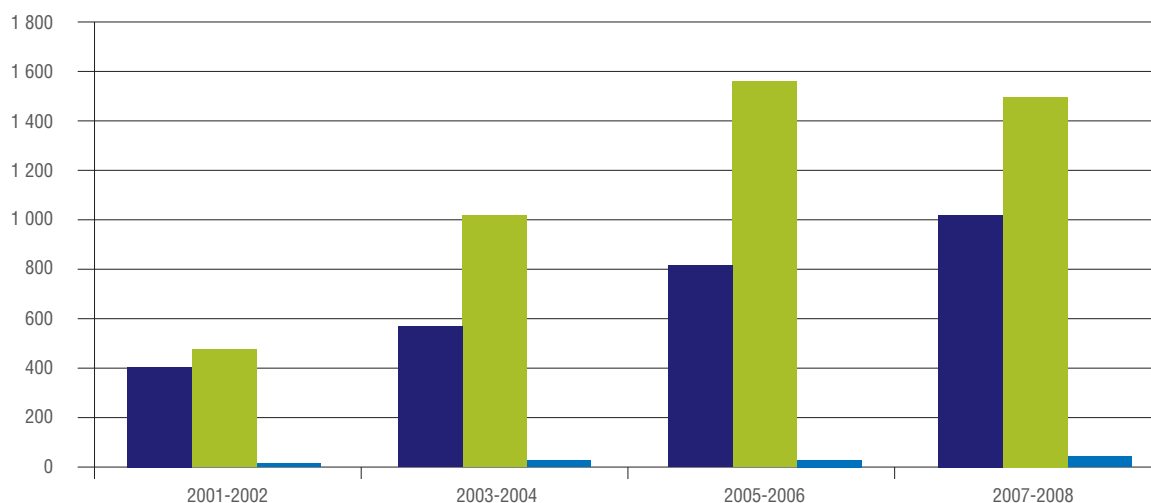
Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN- MESR DEPP

Inscriptions en grandes écoles

Le nombre d'étudiants chinois dans les grandes écoles françaises, tel qu'il ressort de l'enquête menée tous les deux ans par la Conférence des Grandes Ecoles suit également une évolution positive.

Si le nombre d'étudiants inscrits en école d'ingénieurs représente encore, en 2007-2008, 58% du total des étudiants inscrits en grandes écoles, ce nombre tend à décroître au profit des écoles de management.

Evolution des effectifs d'étudiants inscrits en écoles de commerce et d'ingénieurs depuis 2001



Management	414	582	827	1 042
Ingénieur	487	1 011	1 575	1 529
Autres	14	26	29	44

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN- MESR DEPP

2. La coopération universitaire franco-chinoise¹⁷

Bref panorama de la coopération universitaire entre la France et la Chine

La coopération éducative franco-chinoise s'inscrit dans le cadre de l'accord administratif sur la coopération en éducation signé le 18 mars 2002.

A ce jour, la coopération universitaire française avec la Chine porte sur un large éventail d'actions qui couvrent tous les domaines disciplinaires, avec une forte représentativité des formations dans les domaines de l'économie, de la gestion et du commerce, du droit et des sciences politiques, des spécialités médicales et des sciences de l'ingénieur.

Les partenariats d'enseignement supérieur avec la Chine prennent des formes très variées, telles que la délocalisation de diplômes, la création de doubles diplômes et de diplômes conjoints, l'aide à la création de filières de formation dans les établissements chinois ainsi que la cotutelle de thèses.

Les outils de la coopération : les programmes avec les établissements d'enseignement supérieur français et les bureaux de représentation sur place

Plusieurs programmes délocalisés de formation d'ingénieurs "à la française" ont été lancés par la France en Chine, tels que l'Ecole Centrale de Pékin, ouverte en 2005 sur le campus de l'Université d'Aéronautique et d'Aérospatiale de Pékin et l'Institut Sino-Européen d'Aéronautique sur le campus de l'Université d'Aviation Civile de Chine à Tianjin, inauguré en 2007.

Ces établissements ont pour vocation de former des ingénieurs bilingues ayant une double culture, au terme d'un cycle de formation de six ans avec des classes préparatoires intégrées (CPGE). Ils bénéficient d'un engagement significatif de l'Etat et de plusieurs groupes industriels français. Sur un modèle similaire, l'Institut Franco-chinois de l'Energie Nucléaire (IFCEN) a ouvert ses portes à l'Université Sun Yat-Sen de Canton, à la rentrée 2010.

Plusieurs établissements et réseaux d'établissements d'enseignement supérieur français (universités, grandes écoles, instituts) ont ouvert des bureaux de représentation en Chine et délégué des représentants permanents afin de renforcer leur présence et leur visibilité en matière de promotion, de sélection et de recrutement d'étudiants chinois.

C'est le cas de plusieurs établissements : Sciences Po Paris, l'ESSEC, HEC, Euromed Management, EM Lyon, le groupe des Ecoles Centrales, le groupe des Ecoles Aéronautiques (GEA), le réseau des Universités de Technologies (UT), ParisTech, le consortium français de formation d'ingénieurs en nucléaire civil (FINUCI), l'IESA, l'Université Paul-Valéry (Montpellier III), l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV).

Les programmes de bourses : programme ThalesAcademia, bourses doctorales (CAI Yuanpei)

- Le programme ThalesAcademia

Le ministère français des Affaires étrangères et européennes et Thales ont décidé le 15 mai 2006 de la création du programme ThalesAcademia pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants étrangers de haut niveau en France, originaires de Chine, d'Inde, de Russie et du Brésil (pays où Thales est notamment implanté), afin de contribuer à renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur français à l'étranger. Ce dispositif fondé sur un partenariat public/privé a pour spécificité la mise en place de conditions d'accueil optimales et personnalisées et une sélection conjointe MAEE/Thales/établissements d'enseignement supérieur français.

Le programme ThalesAcademia 2010-2011 compte dix établissements français d'enseignement supérieur partenaires, grandes écoles et universités : l'Ecole Centrale Paris, l'Ecole Polytechnique, l'Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs des Etudes des Techniques d'Armement (ENSIETA), l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace (ISAE), l'Ecole des Mines ParisTech, TELECOM ParisTech, l'ESSEC, HEC Paris, l'Université Paris-Dauphine (gestion et management) et l'Université Paris-Sud 11 (sciences).

ThalesAcademia cible les étudiants chinois de niveau Master dans les domaines sciences de l'ingénieur et commerce-gestion, âgés de moins de 30 ans.

Pour plus d'information :
<http://academia.thalesgroup.com/>

- Le programme CAI Yuanpei

Le programme CAI Yuanpei résulte de la fusion d'un programme de bourses en alternance et d'un programme d'échanges de chercheurs (Partenariat Hubert Curien PFCC).

Ce programme a été créé en 2009 par le Ministère chinois de l'Education et les Ministères français des Affaires étrangères et européennes et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Un accord administratif définissant le cadre dans lequel il s'inscrit a été signé à Paris, le 6 juillet 2009. Sa mise en œuvre a été confiée à Egide, opérateur du Ministère français des Affaires étrangères et européennes, et au *China Scholarship Council*, agence sous la tutelle du Ministère chinois de l'Education.

Original dans son concept, ce programme a pour vocation à soutenir des projets scientifiques construits conjointement par une équipe chinoise et par une équipe française, en s'articulant autour de travaux de thèse d'étudiants en Doctorat, codirigés par des responsables français et chinois, et si possible en cotutelle.

¹⁷ Source : Ambassade de France en Chine.

Le premier appel à propositions conjoint, publié le 18 décembre 2009, a donné lieu à la sélection en juillet 2010 de 22 projets. Un deuxième appel à propositions sera lancé d'ici la fin de l'année 2010.

Pour plus d'information :
<http://www.egide.asso.fr/jahia/Jahia/accueil/appels/phc/appeiphc/caiyuanpei>

- **Les bourses attribuées par l'Ambassade de France en Chine¹⁸**

Près de 500 bourses sont attribuées chaque année par l'Ambassade de France en Chine, dans le cadre de la coopération et de la promotion des formations supérieures françaises. Ces bourses ont une durée variable et permettent aux candidats chinois de réaliser un projet personnel d'études, de recherche ou de formation en France.

En 2008, la répartition des bourses par discipline met en avant l'ingénierie-sciences appliquées, l'administration-économie-gestion, les langues-lettres-arts et les sciences fondamentales.

A noter que le Ministère des Affaires étrangères et européennes a octroyé de son côté, en 2008, plus de 300 bourses. Au total, en 2008, près de 1 200 étudiants chinois ont bénéficié d'une bourse d'études, pour près de 60% d'entre eux au niveau Master, 7% au niveau Licence et 33% au niveau Doctorat.

Pour plus d'information :
<http://chine.campusfrance.org/bourses/postuler.ip?locale=fr>

3. Un dispositif "sur mesure"



L'Espace CampusFrance de Pékin

Depuis plus de deux ans, CampusFrance Chine a développé le volet promotion de ses activités et a mis en place des outils de communication spécifiques.

Les bureaux CampusFrance Chine sont des relais nationaux de l'Agence CampusFrance basée à Paris. CampusFrance Chine accueille les étudiants dans ses cinq Espaces en Chine (Pékin, Shanghai, Wuhan, Canton et Chengdu) et dans sept antennes (Hangzhou, Nanjing, Chongqing, Dalian, Jinan, Qingdao et Xian).

Les bureaux CampusFrance sont hébergés au sein de locaux des Alliances françaises. Au total, 64 personnes, dont 24 à Pékin et 13 à Shanghai, sont employées par les relais CampusFrance en Chine.

Leurs missions consistent à promouvoir en Chine l'enseignement supérieur français ainsi qu'à conseiller et à orienter les étudiants chinois dans le choix de leurs études en France, en leur apportant des informations complémentaires sur l'offre de formation et les établissements d'enseignement supérieur français.

Activités de promotion de CampusFrance en Chine

Le pôle promotion-orientation a pour activités principales :

- l'orientation des étudiants chinois par une conseillère d'orientation ;
- la promotion des études supérieures en France, prioritairement aux niveaux Master et Doctorat.

Ces deux activités sont développées dans les cinq Espaces et dans les sept antennes, coordonnées par les Espaces de la circonscription.

- **Le service orientation**

Dans chaque Espace et chaque antenne, les étudiants souhaitant s'informer sur les études en France peuvent prendre rendez-vous avec une conseillère d'orientation. En 2009, environ 4 500 entretiens ont été conduits, contre 3 500 en 2008.

- **Les opérations de promotion**

Différents formats sont donnés à la promotion : des salons de l'éducation, des actions de promotion des écoles doctorales et de promotion d'une filière, des conférences sur les campus, des journées portes ouvertes, des sessions de préparation au départ en France et des conférences dans les établissements.

- **Les salons de l'éducation**

CampusFrance participe chaque année à deux salons nationaux de l'éducation et à certains salons locaux.

Les salons nationaux ont lieu en octobre (*China Education Expo, CEE*) et en mars (*China International Education Expo, CIEET*). Ces salons étant itinérants, CampusFrance Chine participe généralement à trois ou quatre étapes.

Ces salons nationaux sont également l'occasion d'inviter des établissements français. A Pékin et à Shanghai, 25 à 35 établissements français sont mobilisés par CampusFrance Paris à chaque opération pour former un Pavillon France.



Un salon CampusFrance en Chine en 2010

¹⁸ Sources : Ministère des Affaires étrangères et européennes, Ambassade de France en Chine, Egide et CNOUS.

Parallèlement à la présence sur leurs stands, les établissements français peuvent rencontrer les étudiants préalablement inscrits, via un module d'inscription mis en place sur un site internet dédié et développé par CampusFrance Paris. Ces entretiens personnalisés en face à face permettent aux établissements de recruter une partie de leurs étudiants chinois pour l'année suivante. Le nombre d'entretiens réalisés sur toute la Chine a doublé en un an, passant de 1 500 à 3 000.

- Rencontre avec les écoles doctorales

Depuis trois ans, en liaison avec le Service pour la science et la technologie et le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Chine, les écoles doctorales françaises sont invitées à une tournée en Chine dans les Espaces CampusFrance afin de rencontrer les étudiants chinois qui souhaitent poursuivre un Doctorat en France. En 2008, une dizaine d'écoles doctorales ont été mobilisées et ont pu rencontrer plus de 400 étudiants

A Pékin, en décembre 2009, le CEAIE a mis en place un forum international dédié aux écoles doctorales (*China PhD Workshop*). Une quinzaine d'écoles doctorales françaises en sciences exactes et humaines ont participé à ce forum et ont également effectué une tournée en Chine. A cette occasion, plus de 600 étudiants ont répondu présent pour ces rencontres.

- La promotion d'une filière

En avril 2009, CampusFrance Chine a accueilli dans trois de ses Espaces quatre écoles de journalisme françaises. A chaque étape du parcours, les écoles ont rencontré plus d'une centaine d'étudiants intéressés par cette filière.

- Les conférences sur les campus

Deux types de conférences sont organisés sur les campus universitaires : des conférences générales sur les services CampusFrance et des conférences spécifiques. Ces dernières sont généralement liées à la promotion d'une opération ou d'un programme. Une centaine de conférences sont organisées chaque année sur plus d'une cinquantaine de campus en Chine.

- Les journées portes ouvertes

En liaison avec les différents services de l'Ambassade, ces journées organisées dans les locaux des Espaces et des antennes sont destinées à un public très large et permettent de sensibiliser le public sur les études en France, sur l'apprentissage du français et sur la culture française en général.

- Les séminaires Bienvenue en France

Ces séminaires, organisés en fin d'année universitaire (de juin à août), sont destinés aux étudiants chinois en partance pour la France. Ayant pour objectif de les préparer à leur arrivée en France, ces séminaires abordent plusieurs thématiques telles que les questions relatives à la banque, à l'assurance maladie, à l'administration et les problèmes courants de la vie quotidienne.

- Les conférences d'établissements

Les Espaces et les antennes reçoivent régulièrement, tout au long de l'année, des représentants d'établissements souhaitant faire la promotion d'universités et d'écoles ou d'un programme particulier. Certains établissements combinent conférences et entretiens de recrutement. Ces deux dernières années, plus de 250 conférences ont été organisées à la demande des établissements.

Outils de communication

Pour remplir ses missions d'information et de promotion de l'enseignement supérieur français en Chine, CampusFrance Chine s'est doté d'une large gamme d'outils de communication.

L'Espace de Pékin est en charge de la communication nationale de CampusFrance Chine.

• Site internet

Le site internet CampusFrance Chine a pour vocation de faire la promotion des études supérieures en France et d'accompagner les étudiants dans la construction de leur parcours de mobilité. Le site est également l'outil indispensable pour la promotion des événements CampusFrance Chine.

• Brochures et autres supports



Toutes les informations sur la vie, sur les études en France et sur la procédure CEF sont expliquées dans les brochures et

dépliants créés par CampusFrance Chine et dans les supports développés par CampusFrance et adaptés localement.

En 2008, CampusFrance Chine a effectué une refonte de ses supports de communication nationaux, afin de les uniformiser et de fournir des informations mieux ciblées aux étudiants chinois.

Des outils promotionnels sont imprimés ponctuellement pour promouvoir les manifestations importantes comme les salons de l'éducation.

De même, des objets promotionnels sont régulièrement offerts aux étudiants et aux partenaires institutionnels chinois.

• Identité visuelle salon

Depuis 2008, CampusFrance Chine affiche la volonté de diffuser une seule et unique image notamment sur les pavillons France des salons éducatifs. Une identité visuelle, qui reprend la charte graphique mise en place par CampusFrance Paris, a ainsi été développée.

• Films promotionnels

Des films à destination du public chinois ont été réalisés par CampusFrance en 2010.

Un 1^{er} film a pour but de présenter la vie et les études en France. Des étudiants chinois suivant actuellement un cursus en France ont été interviewés.

Des anciens étudiants chinois de France témoignent également de leur parcours de réussite professionnelle en Chine à la fin de leurs études en France.

Un 2^e film a été réalisé afin de montrer les services CampusFrance Chine et d'expliquer la procédure CEF. Tourné à Shanghai, des étudiants expliquent dans ce film leur parcours, à partir de la construction de leur projet d'études en France jusqu'à l'obtention de leur visa.

Cette série de reportages est complétée par un film sur l'accueil des étudiants chinois en France qui a été réalisé par Egide, en partenariat avec CampusFrance Chine. Les services d'accueil d'Egide et toutes les différentes démarches administratives à accomplir lors de l'arrivée des étudiants en France y sont explicitées.

- **Club France : le réseau des alumni, anciens étudiants chinois en France**¹⁹

- **Création d'un Club France**

Depuis la fin des années 1990, plus de 40 000 étudiants chinois sont venus en France poursuivre leurs études. Pour renouer les liens qui unissent la France et ces milliers d'anciens étudiants chinois de retour dans leur pays, l'Ambassade de France a lancé un Club France, le 18 octobre 2008 à Pékin, en présence de plus de 1 000 anciens étudiants de France.

Aujourd'hui, le Club France enregistre plus de 8 000 inscrits sur le site Internet et 2 700 membres Club France. L'animation du réseau est confiée à CampusFrance Chine.

- **Missions du Club France**

Club France a pour vocation de rassembler et d'accompagner en Chine les anciens étudiants et stagiaires chinois formés en France ou diplômés d'un établissement d'enseignement supérieur français, ainsi que les anciens étudiants et professionnels diplômés d'un établissement français en Chine (tel que HEC EMBA).

- **Les services et les avantages du Club France**

Pour construire et développer ce réseau, Club France propose des services dédiés aux anciens étudiants, en contrepartie d'une inscription volontaire et gratuite sur le site communautaire www.clubfrancechine.org

- **Services**

Ce sont d'abord des services en ligne, accessibles à partir du site internet www.clubfrancechine.org :

- un annuaire des anciens,
- un forum de discussion,
- des offres d'emploi ciblées.

- **Evénements Club France**

Des rencontres sont organisées tout au long de l'année principalement à Pékin, Shanghai, Canton, Wuhan et Chengdu. Les membres sont invités à se retrouver régulièrement dans le cadre de conférences, salons, cocktails et de visites organisées.

Exemple d'opérations organisées au cours de l'année 2009 et de l'année 2010 :

- forum des carrières à Wuhan et forum "Réussir votre carrière" à Pékin,
- lancement de Club France Aéro à Tianjin,
- séminaire œnologique à Shanghai,
- défilé de mode à Pékin,
- lancement d'un Club "Développement urbain durable" à Pékin.

- **Carte Avantages Club France**

Club France propose à ses membres une carte *Avantages* qui donne droit à des réductions sur des produits et des services offerts par les partenaires de Club France tels que la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Chine (CCIFC), Air France, Citroën, la société DCT Wines et de grands groupes français implantés en Chine.

En plus des avantages offerts par ses partenaires, Club France offre à ses membres la possibilité de participer gratuitement à des spectacles du festival culturel sino-français *Croisement*.



Pour en savoir plus sur les Clubs France, consulter la Note CampusFrance n°20, février 2010 (www.campusfrance.org)

- **Organisation d'un atelier Chine à Paris destiné aux établissements d'enseignement supérieur français**

CampusFrance, avec le soutien de l'Ambassade de France à Chine, a organisé pour la première fois à Paris, en avril 2010, une journée d'information sur la Chine à destination des établissements d'enseignement supérieur français, avec pour ligne directrice le parcours de réussite des étudiants chinois en France.

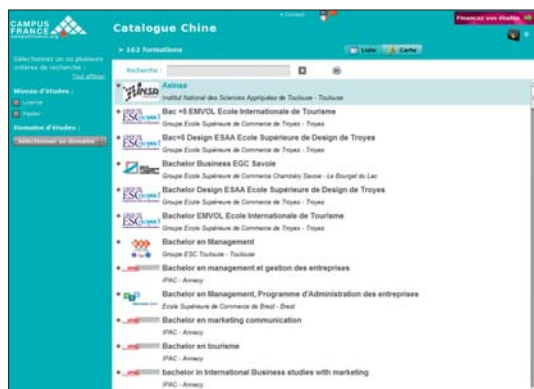
Plus de 140 participants représentant l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur français (44 universités, 21 écoles de commerce, 24 écoles d'ingénieurs, 17 écoles spécialisées) se sont inscrits pour assister aux échanges, qui ont réuni les Ministères, le Conseiller de coopération et d'action culturelle, les Conférences et des représentants d'établissements.

¹⁹ Source : CampusFrance Chine.

PARTIE 4

PERSPECTIVES

1. L'amélioration du parcours de réussite des étudiants chinois : le catalogue Chine



Afin de faciliter le parcours de l'étudiant chinois en mobilité individuelle, le Ministère des Affaires étrangères et européennes et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dans une lettre de mission en date du 28 juin 2010, ont demandé à l'Agence CampusFrance de proposer un dispositif intégré offrant aux étudiants et aux établissements d'accueil deux services actuellement laissés aux mains d'agences intermédiaires :

- *en faveur des étudiants*, la recherche de préinscriptions universitaires anticipées dans des filières de spécialité, intégrant un cursus préalable de français et, si possible, un accompagnement personnalisé pendant la première année de spécialité ;
- *pour les établissements qui le souhaitent*, un appui pour l'accueil, la recherche d'un hébergement et l'accompagnement administratif des étudiants chinois à leur arrivée en France à travers l'assistance d'opérateurs spécialisés et reconnus.

L'agence CampusFrance a développé un catalogue en ligne permettant aux établissements français de saisir directement les formations correspondant aux critères définis dans la lettre de mission : intégration d'une formation Français Langue Etrangère à la formation de spécialité, offre de tutorat pendant l'année de FLE et éventuellement en première année de spécialité pour limiter le taux d'échec, service d'accueil et de logement, sélection (dans la mesure du possible) des futurs étudiants par l'établissement lors d'une mission en Chine. Le CNOUS et Egide ont également été saisis, afin qu'ils puissent proposer aux établissements qui le souhaitent une offre d'accueil et de logement.

En septembre 2010, une cinquantaine d'établissements avaient renseigné des formations, dont 20 universités, et le catalogue comptait un total de 300 formations.

La traduction en chinois du catalogue, prise en charge par CampusFrance Chine, est en cours et devrait permettre une mise en ligne de l'outil en octobre 2010.

Le catalogue sera accessible à partir de la page d'accueil du site CampusFrance Chine.

2. Le développement de la mobilité encadrée et des relations institutionnelles

Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a effectué une visite en Chine en juillet 2010. Elle a, à cette occasion, annoncé qu'un rapport demandé aux inspections générales du MAEE et du MESR devrait paraître au 3^e trimestre 2010 et présenter des mesures afin de renforcer la mobilité encadrée des étudiants et le recrutement aux niveaux Master et Doctorat.

Le premier Forum franco-chinois de l'enseignement supérieur, qui se déroule le 22 octobre 2010 à Shanghai, devrait permettre aux responsables des établissements d'enseignement supérieur des deux pays de réfléchir ensemble à la mise en œuvre de ces mesures.

Création du Forum franco-chinois de l'enseignement supérieur

En partenariat avec les ministères de tutelle et avec la participation des Conférences d'établissement et du China Education Association for International Exchange (CEAIE), l'Agence CampusFrance et l'Ambassade de France en Chine, organisent en effet à Shanghai le 1^{er} Forum de l'enseignement franco-chinois.



Annoncé officiellement lors de la visite d'Etat du Président de la République française en Chine en mai 2010, ce Forum est destiné à favoriser le dialogue académique entre les deux pays. Aussi les autorités françaises se sont-elles mobilisées autour de ce projet, en confiant à l'Agence CampusFrance, en collaboration avec l'Ambassade de France en Chine, la mise en œuvre de cet événement dans le cadre de l'Exposition universelle Shanghai 2010.

Cette première édition, inaugurée par Valérie Pécresse et par son homologue chinois, Yuan Guiren, aborde des thèmes tels que la promotion et le renforcement de la coopération entre la France et la Chine, l'approfondissement des réformes dans l'enseignement supérieur des deux pays, les formations professionnelles, les liens entre la recherche, l'innovation et l'industrie...

A noter qu'en marge de ce Forum est organisé un parcours promotionnel de l'enseignement supérieur français (Pékin et Shanghai) avec trois étapes intermédiaires à Wuhan, à Canton et à Chengdu. 44 établissements, constituant la plus importante délégation d'établissements d'enseignement supérieur français jamais mobilisée pour un événement en Chine, participent à cette opération.

Le système d'enseignement supérieur chinois²⁰

• Différents types d'établissements

Il existe en Chine 3 catégories d'établissements d'enseignement supérieur :

- les universités d'enseignement général public (1908 en 2007) dont 740 établissements de niveau *Benke* (licence longue, Bac + 3 ou + 4) et 1168 établissements de niveau *Zhuanke* (Bac + 2 ou + 3) ;
- les établissements d'enseignement supérieur pour adultes (413 en 2007) ;
- les établissements d'enseignement supérieur non gouvernementaux (297 en 2007 dont 295 établissements généraux et 2 établissements pour adultes).

Ces établissements eux-mêmes se répartissent en 4 catégories :

- les établissements d'excellence dépendant directement du Ministère de l'éducation (73 en 2008) ou d'autres ministères (39 en 2008) ;
- les établissements dépendant partiellement d'un ministère et des autorités provinciales ;
- les établissements dépendant directement des autorités provinciales (300 universités de province avec formations de niveau Master) ;
- les établissements dépendant directement des municipalités (700 universités municipales avec des formations de niveau Licence).

100 universités de rang national proposent des formations de niveau Doctorat.

• Les formations supérieures

Parmi les formations supérieures initiales, on distingue :

- les formations courtes, professionnelles, en deux ans (*Dazhuan*, Bac + 2, en instituts professionnels) ;
- les formations générales et professionnalisantes en trois ans (*Dazhuan*, Bac + 3, en universités ou en instituts professionnels) ;
- les formations générales en quatre ans (*Benke*, uniquement en universités, qui correspondent aux formations Undergraduate du système anglo-saxon ou au grade de Licence du LMD européen) ;
- les formations en trois ans qui suivent le *Benke* (*Shuoshi*, Bac + 5 à Bac + 7, qui correspondent au Master) ;
- Le Doctorat (*Boshi*, Bac + 8 à Bac + 10). Les filières doctorales sont peu nombreuses et réservées aux meilleures universités.

• Les études

Le *Gakao*, concours d'entrée à l'université chinoise, est un passage obligatoire pour tous les lycéens souhaitant intégrer une université en Chine. Un échec au *Gakao* contraint l'étudiant à ne plus considérer la poursuite de formations longues de type *Benke* (bac + 4) mais à opter pour des cursus alternatifs tels que le *Zhuanke* (Bac + 2 ou + 3), en intégrant les établissements privés qui les dispensent.

En 2009, on estime à 10,2 millions le nombre de jeunes chinois qui se sont présentés aux épreuves du *Gakao*, ils étaient 8 millions en 2005. La forte sélectivité à l'entrée des universités chinoises explique notamment la baisse du taux national d'admission qui est passé de plus de 60% en 2002 à 57% en 2008.

Pour la première fois depuis la réinstauration du *Gakao* en 1977, le nombre de candidats a diminué en 2009. Cela s'expliquerait par le fait que la tranche d'âge des 17-18 ans passant l'examen est moins nombreuse ces dernières années, par des difficultés économiques subies par les familles qui consacrent parfois le tiers de leur revenu annuel aux parcours universitaires de leurs enfants et par un choix des meilleurs étudiants de suivre des études dans les universités à l'étranger qui n'exigent pas les résultats du *Gakao*.

Face aux capacités d'accueil limitées des établissements d'enseignement supérieur et pour répondre à une forte demande, une réforme a été lancée depuis 1999 portant sur le programme des épreuves du *Gakao* et sur la volonté d'élargir l'accès à l'université.

En 1995 et en 1998, le ministère chinois de l'Éducation a lancé successivement deux programmes de rénovation du système de l'enseignement supérieur chinois appelés "Projet 211" et "Projet 985". Ces projets ont eu pour but de doter plus de 130 établissements, transformés en établissements d'excellence dans le domaine de la formation et de la recherche, d'une nouvelle méthode de gestion et de politiques innovantes. Des regroupements d'établissements ont ainsi été opérés donnant naissance à une nouvelle carte universitaire des disciplines enseignées, à un recrutement de professeurs et d'experts étrangers de haut niveau et à une réforme du système du personnel enseignant accompagnés d'un développement du réseau informatique et numérique.

La promulgation de la loi sur l'éducation en 1995 et de la loi sur l'enseignement supérieur en 1998 a amené les pouvoirs publics chinois à faire évoluer et à superviser les établissements d'enseignement supérieur au niveau de l'ensemble du système, indépendamment de leur gouvernance interne et non plus à l'échelle des universités à titre individuelle. Ces mesures sont vues par le gouvernement chinois comme une nécessité d'adapter un dispositif adéquat à la modernisation du pays dans un environnement de concurrence internationale.

L'amélioration de la qualité des universités constitue ainsi l'une des priorités dans la réforme du système éducative entreprise depuis les années 90 par le ministère chinois de l'Éducation. Cette réforme s'étend de l'enseignement pré-scolaire à l'enseignement supérieur, incluant la formation continue et l'enseignement professionnel. Elle a pour objet de reconsidérer les objectifs éducatifs et pédagogiques, l'accès à l'éducation, les contenus des programmes dispensés de façon pluridisciplinaires, la sélection et la rémunération des personnels ainsi que la place des enseignants et des chercheurs dans une perspective de coopération internationale plus large. Il résulte de ces réformes une plus grande autonomie octroyée aux établissements d'enseignement supérieur chinois.

En 2007, la Chine consacrait 3,32% de son PIB au secteur de l'éducation.

²⁰ Source : Ambassade de France en Chine

Bilan du Programme 211 pour la période des 9^e et 10^e plans quinquennaux (1996-2005)²¹

Approuvé par le Conseil d'Etat pendant les 9^e et 10^e plans quinquennaux, le Programme 211 a été mis en œuvre conjointement par la Commission d'Etat pour la Planification du Développement, les Ministères de l'Education et des Finances.

Le projet 211 a démarré en 1995. Au cours du 9^e plan quinquennal (1996-2000), 99 établissements d'enseignement supérieur ont été intégrés dans ce projet. Il a permis d'aboutir au développement de 602 domaines disciplinaires clés et de 2 dispositifs de services communs d'enseignement supérieur.

Au cours du 10^e plan quinquennal (2001-2005), le nombre d'universités du programme est passé à 107. L'effort a porté sur 821 domaines disciplinaires clés, 3 dispositifs de service commun d'enseignement supérieur et le renforcement des qualifications du corps enseignant.

• Bilan du programme au cours des deux plans quinquennaux

Amélioration du niveau général des établissements d'enseignement supérieur

Les établissements du projet 211 ont enregistré des progrès importants en matière de formation, de recherche et de service social : le nombre d'étudiants chercheurs a été multiplié par 6, les fonds destinés à la recherche par 8, les articles de recherches répertoriés dans le SCI (*Science Citation Index*) par 8, les professeurs titulaire d'un doctorat par 6, et la valeur globale des équipements par 5. Le programme a permis aussi de réduire l'écart entre les meilleurs établissements chinois et les établissements mondiaux de premier rang.

Avancées disciplinaires

De nombreuses disciplines relevant des sciences fondamentales, appliquées, philosophiques et sociales ont bénéficié du projet 211. Une nomenclature des domaines disciplinaires clés indispensables au développement national a été instituée. Selon l'indice international des publications SCI, plus de 40 disciplines approchent désormais du niveau international.

Création de services communs rapides et efficaces

Le CERNET (*China Education and Research Network*), qui relie 1 500 universités, organismes d'enseignement et instituts de recherches dans toute la Chine, est aujourd'hui le plus grand réseau internet académique public du monde. Dans ce cadre, le projet 211 a porté surtout sur le développement de réseaux régionaux à haut débit et d'un système informatique dédié aux domaines disciplinaires clés.

Le CALIS (*China Academic Library & Information System*) constitue un système documentaire en réseau à la fois à l'échelon national, régional et des bibliothèques d'université : un million d'ouvrages ont été numérisés et les bibliothèques numériques approchent du niveau international avancé.

Renforcement des capacités d'innovation des établissements universitaires

Sur le plan de la recherche, les établissements d'enseignement supérieur du projet 211 ont assumé la moitié des programmes du NSFC (National Natural Science Foundation of China), un tiers du projet 973²², des programmes du projet 863²³. De même, ces établissements ont réuni un tiers des lauréats des premier ou second prix national en sciences naturelles, des prix d'inventions technologiques et des prix du progrès technologique.

Les universités 211 ont assumé une grande partie de programmes nationaux de recherche en philosophie et sciences sociales et rédigé de nombreux rapports de référence sur la modernisation du pays pour les organismes et services gouvernementaux.

Influence internationale de l'enseignement supérieur chinois

Un nombre croissant d'universités des pays développés ont noué des coopérations avec les universités 211. 24 pays ont signé avec la Chine un accord administratif sur la reconnaissance mutuelle des diplômes. En 10 ans, les universités 211 ont formé 2,42 millions d'étudiants de Benke, 500 000 de Master, 120 000 de Doctorat et accueilli 110 000 étudiants étrangers.

En termes de bilan général, les 107 universités du Programme 211 (6% de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur généraux) réunissent aujourd'hui :

- 96% des laboratoires clés d'Etat ;
- 85% des disciplines clés ;
- 1/3 des étudiants de *Benke* ;
- 2/3 des étudiants de Master ;
- 4/5 des étudiants de Doctorat ;
- 1/2 des étudiants étrangers.

Elles drainent enfin 70% des fonds de la recherche scientifique chinoise.

• Prévisions pour le 3^e stade de développement du projet 211

Au cours du 11^e plan quinquennal (2006-2010), il est prévu d'étendre à 1 000 le nombre de champs disciplinaires clés, ainsi que de renouveler et d'améliorer les dispositifs de services communs. Pour cette troisième phase du projet 211, l'accent est mis en particulier sur la formation des talents innovants et celle du corps des directeurs de recherches.

²¹ Source : Ambassade de France en Chine.

²² Le projet 973, appelé aussi « National Basic Research Program », est un programme national de recherches fondamentales. Approuvé en juin 1997 par le gouvernement, ce projet a été créé et organisé par le Ministère des Sciences et Technologies.

²³ Le projet 863, intitulé aussi « Hi-Tech Research and Development Program of China » a été mis en place en mars 1986 à l'initiative de scientifiques chinois. Ce projet est piloté par une équipe nationale de direction en sciences et technologies.

CAMPUSFRANCE EN CHINE

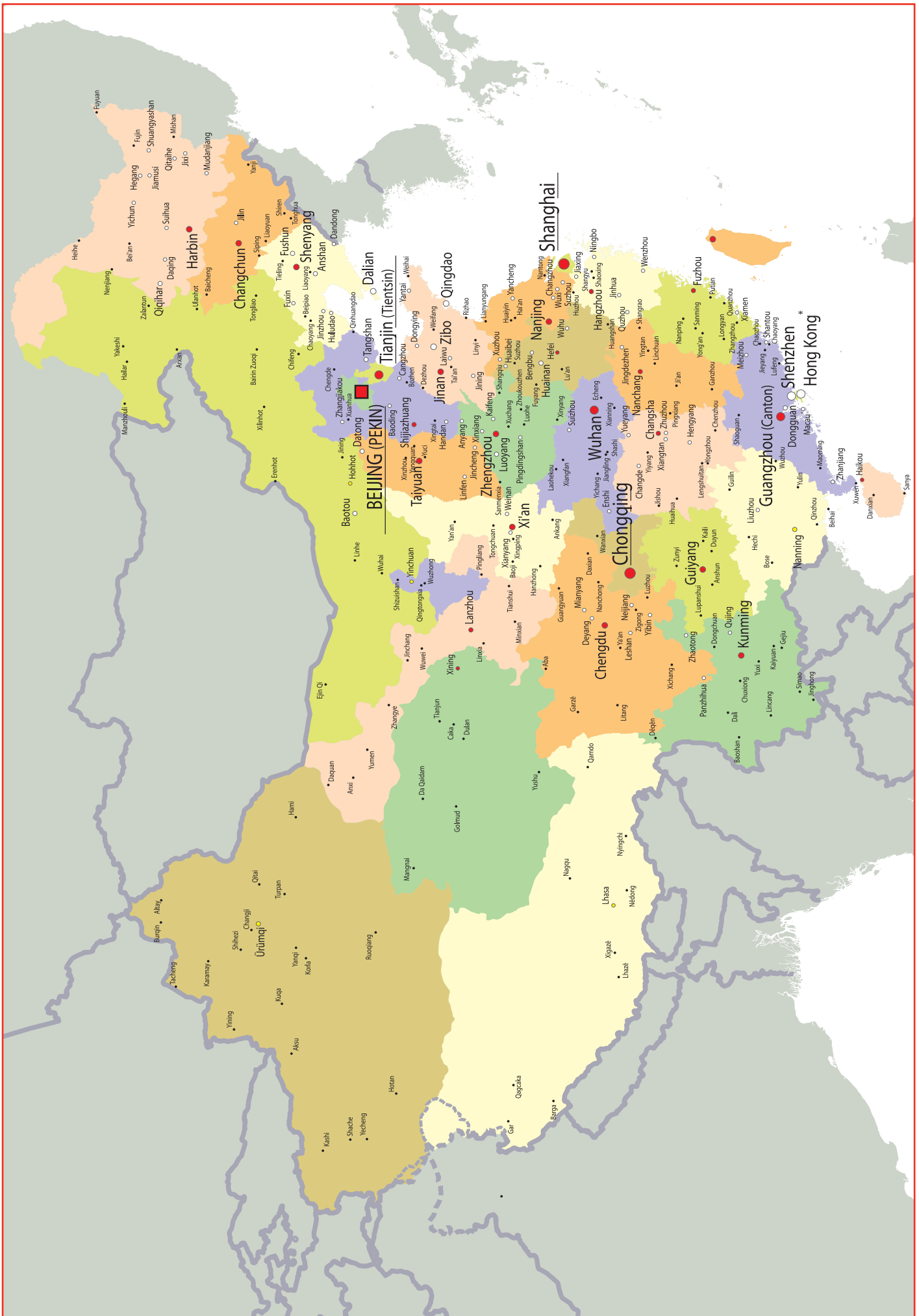
• Espaces

- **Canton :**
nadege.siri@campusfrancechine.org
- **Chengdu :**
christiane.prigul@campusfrancechine.org
- **Pékin :**
eric.chevreul@campusfrancechine.org
- **Shanghai :**
jeannoel.petit@campusfrancechine.org
- **Shenyang :**
ouverture programmée fin 2010
- **Wuhan :**
ismael.loncle@campusfrancechine.org



• Antennes

- | | |
|---|---|
| - Chongqing
antenne_chongqing@campusfrancechine.org | - Nanjing
antenne_nanjing@campusfrancechine.org |
| - Dalian
antenne_dalian@campusfrancechine.org | - Qingdao
antenne_qingdao@campusfrancechine.org |
| - Hangzhou
antenne_hangzhou@campusfrancechine.org | - Xian
antenne_xian@campusfrancechine.org |
| - Jinan
antenne_jinan@campusfrancechine.org | |



LES DOSSIERS

numéro 4 - CAMPUSFRANCE - octobre 2010

La Chine, quatrième volume de la collection *DOSSIERS* de CampusFrance fait suite aux numéros sur la Turquie, l'Inde et la Russie, édités en 2010.

Ces publications trimestrielles, consacrées à un pays, ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le pays ou la zone et de montrer dans quel contexte concurrentiel ce dispositif se déploie.

Directeur de la publication :

Gérard Binder, Président du Conseil d'administration

Comité éditorial :

Béatrice Khaïat, Directrice déléguée

Claude Torrecilla, Responsable de la communication

Amaëlle Mayer, Coordinatrice géographique pour l'Extrême-Orient

Bun-Tieng Ung, Chargée de mission pour la zone Extrême-Orient

Nina Volz, Chargée d'études et d'analyses

Les recherches nécessitant la création de ce *DOSSIER* ont été effectuées par Amaëlle Mayer et par Bun-Tieng Ung qui en ont assuré la mise en forme.

Nina Volz a vérifié l'ensemble des données statistiques.

L'Agence CampusFrance remercie Anthony Chaumuzeau, Conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France en Chine et son service, tout particulièrement Jean-François Vergnaud, ancien Attaché de coopération universitaire à Pékin, Hugues Boiteau, Responsable de la coordination des coopérations universitaires à Pékin, ainsi qu'Eric Chevreul, Coordinateur des Espaces CampusFrance en Chine et l'ensemble des équipes CampusFrance.

CampusFrance remercie également les services du British Council et du DAAD.

Edition :

Claude Torrecilla, claudetorrecilla@campusfrance.org

Réalisation : Agence Huitième Jour - Paris

Impression et diffusion : Graphoprint - Paris

Agence CampusFrance

Groupement d'intérêt public

approuvé par avis publié au JO du 29 avril 2007

79 avenue Denfert-Rochereau

75014 Paris

Tél. : 01 53 63 35 00

www.campusfrance.org

Les DOSSIERS CampusFrance sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Octobre 2010